

Fichier international de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

nom usuel du bâtiment : Hôtel de Ville
variante du nom: Ilot S60
numéro et nom de la rue : Place de l'Hôtel de Ville
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

nom : Municipalité du Havre
adresse : 57, place de l'Hôtel de Ville
76600 Le Havre
téléphone : 02 35 19 45 45
fax : 02 35 19 46 15

ETAT DE LA PROTECTION

type : ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain
et Paysager)
date : 1995

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre
téléphone : 02 35 19 45 45
fax : 02 35 19 46 15

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

commande :

La reconstruction de l'Hôtel de Ville du Havre pratiquement au même emplacement que celui de 1859 (un peu en retrait vers le nord) a été rapidement envisagée. Mais personne ne s'est accordé sur l'architecture de ce nouveau bâtiment. Certains proposaient d'élever un Hôtel de Ville du même style que le précédent tandis que d'autres désiraient avant tout reconstituer le jardin François 1^{er}. Cependant, avec la construction des ISAI de la place, dès 1948, il a paru évident que l'architecture

de l'Hôtel de Ville ne devait pas contraster avec les immeubles qui l'entoureraient (contrairement à l'ancien Hôtel de Ville).

La tour a été l'élément architectural qui a engendré les réactions les plus vives chez les conseillers municipaux, persuadés que Le Havre allait ressembler à New York et ses gratte-ciel (conseil municipal mars 1950 : « Laissons les gratte-ciel aux Américains et bâtissons quelque chose d'un goût plus sûr, qui soit économique et qui s'accorde au climat de la ville »). Auguste Perret, après avoir soumis une vingtaine de projets tous refusés, en était même venu à proposer une solution sans tour. Georges Brochard, quant à lui, a alterné une tour surmontée d'un beffroi et une tour *building*. Les projets de Jacques Tournant furent également rejetés par la Municipalité jusqu'à ce qu'il expose à l'ensemble des adjoints des photographies de la baie du Havre et sa maquette de travail (véritable « fabrique » de la ville), parvenant ainsi à leur faire adopter le principe de la tour-signal vue depuis la mer. La première vision de la France révélée aux voyageurs des paquebots serait marquée par le clocher de l'église Saint-Joseph et la tour de l'Hôtel de Ville symbolisant respectivement les activités spirituelles et administratives de la cité. Après une quinzaine d'avant-projets, le projet définitif fut également remanié pour des raisons de budget. L'accord ne fut jamais complètement établi sur l'architecture de la partie supérieure de la tour et l'adjudication n'engagea d'une façon ferme que la construction des trois premiers étages. La configuration de la place proposée par Perret a été également débattue.

Le chantier de l'Hôtel de Ville a été achevé par Jacques Tournant après la mort d'Auguste Perret en février 1954 . L'ensemble a été réalisé grâce à la mise en œuvre des dommages de guerre de l'ancien Hôtel de Ville, de l'Hôtel de l'Octroi et de la salle de spectacle Lord-Kitchener.

Coût : 864 millions d'anciens francs. Surface : 15 000 m².

architecte :

Auguste Perret, architecte en chef de la reconstruction de l'Hôtel de Ville ; Jacques Tournant

autres architectes et intervenants :

Georges Brochard

ingénieurs :

contractants:

Gros-œuvre Thireau-Morel, Société des Grands Travaux en Béton Armé (SGTBA) ; menuiseries extérieures entreprise Martin-Calais, groupement d'entreprises havraises (Thireau-Morel, Gilles et Quartier, Le Petit et Charles Colboc) ; menuiseries intérieures Martin-calais ; grandes baies Société normande de miroiterie, société Liot et Launay ; plomberie et sanitaire J. Vion ; chauffage central Entreprise Petit ; mobilier Société des Forges de Strasbourg ; peinture vernissage miroiterie vitrerie Fenêtres d'Aujourd'hui.

CHRONOLOGIE

date du concours:

date de la commande : 1948

période de construction 1948-1951

durée du chantier : **début :** 14 sept. 1952

inauguration : le 14 juillet 1958.

fin : 1958 (oct. 1967
pour le théâtre)

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :

Mairie. Demi sous-sol : services, salle de réunion du conseil municipal ; rez-de-chaussée : hall d'accès, bureaux ouverts au public, hall d'honneur, salle des fêtes de 1 100 places dans l'aile est ; 1^{er} étage : grand salon, salle des mariages, petit salon, bureaux du maire et des adjoints ; partie supérieure : services techniques ; tour : bureaux du secrétaire général et de son adjoint, services municipaux, appartement du secrétaire général, belvédère.

État du bâtiment :

bon état général. L'extension a amélioré l'usage public.

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes:

1976-1987 : programmation et réalisation de l'extension de l'Hôtel de Ville

1981 : programmation puis concours sur le thème « Dialogue avec l'œuvre de Perret »

1982 : le projet de Pierre Colboc, Bardon et Philippon (architectes à Paris) et Mariette et Bruant (architectes au Havre) est choisi.

second semestre 1984 - décembre 1987 : travaux

Création d'un parking de 600 places en sous-sol.

coût : 125 millions de francs 1982.

1990 : avril-juin, ravalement de la façade de l'Hôtel de Ville (réparation des fissures et des éclats du béton, décapage, traitement de protection des surfaces). Première phase de l'aménagement des nouveaux jardins.

1991 : restauration de la tour.

1997 : mise en lumière de l'édifice par la Ville. Concepteur : Pierre Bideau. Coût de l'opération : 1 000 000 Frs

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, etc :

dessins, photographies, etc :

- Archives municipales de la ville du Havre :

elles sont dépositaires du fonds Jacques Tournant relatif à la reconstruction du Havre dans lequel figurent de nombreux documents sur l'Hôtel de Ville : pièces écrites, plans, correspondance, photos, coupures de presse (liasses 34 à 40 ; 46.48 à 52 ; 41 à 45).

Fonds Contemporain : série de projets pour la tour de l'Hôtel de Ville par Jacques Tournant, 1953-

1958 (Fonds Tournant).

Elles conservent aussi les dossiers des services techniques : affiches, correspondance, plan.

Dossier documentaire : 35 1.1 (1950-1960) ; 35 1.2 (1985)

Conseil municipal, 27 février 1950

Conseil municipal, 27 mars 1950

Conseil municipal, 24 avril 1950

Conseil d'administration 9 décembre 1950 (FC M1 16-12)

Commission de l'Urbanisme et de la Reconstruction 1^{er} avril 1950 (FC D1 10-11)

Extension :

Conseil municipal, 6 novembre 1978

Conseil municipal, 2 juin 1980

Conseil municipal, 21 septembre 1981

Conseil municipal, 28 février 1983

- Centre d'archives d'architecture du XX^{ème} siècle de l'IFA (Institut français d'Architecture) :

Fonds Perret : chapiteau de l'Hôtel de ville 535 AP 73/3 n°CNAM 45.1.289 ; façade principale le 31 décembre 1954 535 AP 73/3 n°CNAM 45.1.269.

- Centre de Documentation de l'Architecture et du Patrimoine (CDAP), DRAC de Haute-Normandie (Rouen) ou base Mérimée sur le site www.culture.gouv.fr : fiches signalétiques des dossiers étudiés par l'Inventaire. Numéros Mérimée IA00130235 (place de l'Hôtel de Ville) et IA00130237 (Hôtel de Ville).

autres sources, films, video, etc :

Film sur la reconstruction de l'Hôtel de Ville mentionné dans le fonds Jacques Tournant (par la SGTB mais inachevé).

Les archives municipales conservent une maquette de l'Hôtel de Ville et quatre maquettes représentant l'évolution de la tour :

- étude n°1, Georges Brochard, avril 1952

- étude n°2, contre-projet de Georges Brochard, octobre 1952

- étude n°3, décembre 1952

- étude n°4, projet définitif de Jacques Tournant, décembre 1953

principales publications (par ordre chronologique) :

Godefroy (Georges), *Le Havre, ville neuve*, Le Havre, éditions du Large, 1954, maquette de l'Hôtel de Ville pl. 13.

Champigneulle (Bernard), *Perret*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1959.

Collins (Peter), *Concrete : the vision of a New Architecture. A study of Auguste Perret and his precursors*, New York, Horizon Press, 1959 (en français: *Splendeur du béton, les prédécesseurs et l'œuvre de Auguste Perret*, Paris, Hazan, 1995).

Le Havre, le nouvel Hôtel de ville et ses installations, Elbeuf, éd. Les Forges de Strasbourg, 1960.

Monuments, monuments... Le Havre et sa reconstruction, catalogue d'exposition, Le Havre, Musée des Beaux-Arts André Malraux, 15 février-12 mars 1984, Le Havre, 1984.

Abram (Joseph), *Perret et l'école du classicisme structurel, 1910-1960*, École d'Architecture de Nancy, Service de la Recherche Architecturale, 1985.

Abram (Joseph), *L'équipe Perret au Havre. Utopie et compromis d'une reconstruction*, École d'Architecture de Nancy, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1989.

Abram (Joseph), *Auguste et Gustave Perret, une monographie, 1 ère partie : architecture, entreprise et expérimentation*, École d'architecture de Nancy, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1989.

Midant (Jean-Paul), *Royan, Le Havre, Toulon, les grandes ordonnances dans l'architecture française des années 1950*, Paris, IFA, 1992.

Gargiani (Roberto), *Auguste Perret*, Paris, Gallimard/Electa, 1994.

Mairies et hôtels de ville : évolution d'une forme architecturale et urbaine depuis le 19 e siècle, Topos 92 n°17, CAUE Hauts de Seine, 1997.

Abram (Joseph), *L'architecture moderne en France, tome 2 Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Paris, Picard, 1999.

Etienne-Steiner (Claire), *Le Havre, Auguste Perret et la reconstruction*, collection Images du Patrimoine, Inventaire général/AGAP, Rouen, 1999.

Abram (Joseph), « La construction dans la durée : la tour de l'hôtel de ville du Havre, A. Perret et J. Tournant architectes », in Monnier (Gérard, dir.), *Le temps dans l'œuvre. Approches chronologiques de l'édification des bâtiments*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000.

Culot (Maurice), Peycéré (David), Ragot (Gilles), *Les frères Perret. L'œuvre complète*, Paris, Institut français d'architecture/Norma, 2000.

Abram (Joseph), Cohen (Jean-Louis), Lambert (Guy), *L'Encyclopédie Perret*, Paris, Monum, Éditions du Patrimoine/Le Moniteur, 2002.

Collectif (Joseph Abram, Sylvie Barot, Elizabeth Chauvin), *Les Bâisseurs, l'album de la reconstruction du Havre*, Le Havre, édition Point de vues, musée Malraux, 2002.

articles

« La place de l'Hôtel de Ville », *L'Architecture d'Aujourd'hui* n°28, 1950, p. 25.

Daloz (Pierre), « La place de l'Hôtel de Ville », *L'Architecture d'Aujourd'hui* n°32, 1950.

« Quelques précisions sur l'avant-projet de reconstruction de l'Hôtel de Ville et sur le style Auguste Perret », *Le Havre Libre*, 25 et 26 mars 1950.

« L'avant-projet Perret de reconstruction de l'Hôtel de Ville est renvoyé une nouvelle fois en commission », *Le Havre Libre*, 29 mars 1950.

« Projet d'Hôtel de Ville », *Le Havre*, 10 mai 1952.

« Projet d'Hôtel de Ville », *Paris Normandie*, 15 mai 1952.

« Maquette légendée du projet », *Le Havre*, 15 décembre 1954.

Brocard (René), « La reconstruction de la ville du Havre », *La Technique des travaux* n°1-2, janvier-février 1955, p. 3-19.

« L'Hôtel de Ville du Havre », *La Construction moderne* n°6, juin 1958, p. 210-215.

« Cérémonie d'inauguration de l'Hôtel de Ville », *Le Havre*, 15 juillet 1958.

« Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville », *Le Havre Libre*, 9 juillet 1959.

« Le jardin de l'Hôtel de Ville », *Paris-Normandie* 25 août 1959.

Laborie (Jean), « L'Hôtel de ville du Havre », *La Technique des travaux* n°9-10, septembre-octobre 1959, p. 283-290.

« Aménagement des abords de l'Hôtel de Ville », *Le Havre Libre*, 30 janvier 1959.

« Il aura fallu onze ans et 864 millions pour édifier l'actuel Hôtel de Ville, chef d'œuvre d'architecture contemporaine », *Le Havre Libre*, 25 juillet 1963.

« Portrait de Perret par Tournant », *L'Architecture d'Aujourd'hui* n°113-114, avril-mai 1964, Un siècle d'architecture, p. 11-15.

Boutet de Monvel (Noël), « Évolutions de l'architecture des bâtiments publics », *L'Architecture Française* n°379-380, mars-avril 1974, p. 17.

Rambert (Charles), « Pour que vive la cité. Hôtels de ville d'hier et d'aujourd'hui », *Les Cahiers de l'Académie d'Architecture*, 1981, spécial « Architecture et collectivités locales », p. 77-91.

« Entretien avec Jacques Tournant », *Cité magazine* n°29, décembre 1987.

« Les façades vont rajeunir de 32 ans », *Le Havre Libre*, 13 avril 1990, p. 3.

Abram (Joseph), « Un patrimoine architectural et urbain exceptionnel : les grandes opérations de la reconstruction du Havre », *Faces*, Genève, n°42-43, automne-hiver 1997-1998, p. 10-15.

Sur l'extension :

« Concours d'idées pour l'extension de l'Hôtel de Ville », *Le Havre Libre*, 18 octobre 1981, p. 4.

« Agrandir pour répondre aux exigences modernes », *Le Havre Libre*, 4 janvier 1983, p. 3.

« L'extension de l'Hôtel de Ville du Havre », *Le Moniteur*, 18 février 1983.

Reynald (E), « Auguste Perret transformé. L'extension de l'hôtel de ville du havre », *AMC Architecture Mouvement Continuité*, n°4, 1984, p. 46-47.

« Interview de Pierre Colboc », *Le Havre Presse*, 18 décembre 1986, p. 3.

« Inauguration de l'extension », *Le Havre Libre*, 21 décembre 1987, p. 3.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

L'Hôtel de Ville s'étend sur 143 mètres dont 92 mètres de corps central. L'édifice principal est flanqué de deux ailes : à l'est la salle des fêtes-théâtre et à l'ouest la transition avec la tour. Il repose sur un demi-sous-sol situé au niveau du sol de la place, système évitant de recourir à des cuvelages étanches coûteux. Le véritable rez-de-chaussée et son hall d'honneur se trouvent donc au niveau de la rue de Paris afin que l'édifice ne paraisse pas enterré.

Le parti constructif de l'Hôtel de Ville est le même que celui du Musée des Travaux Publics (Perret, Paris, 1937-1939), il consiste en un ordre de grandes colonnes qui s'élèvent du soubassement pour porter la terrasse. Ce puissant soubassement du corps horizontal supporte seize colonnes tronconiques cannelées de 13 mètres de haut en béton bouchardé avec des chapiteaux géométriques évasés à facettes. Ces colonnes, coulées sur place, servent de conduits de descente des eaux pluviales. Le grand bâtiment horizontal comprend un ordre majeur (appuyé sur le soubassement et supportant la terrasse) et, derrière lui, un ordre secondaire encadrant les baies vitrées qui éclairent les salles nobles surmontées du dernier étage entièrement libre et vitré sur

toutes ses façades.

La trame de construction s'exprime en façade : l'ossature est en béton armé apparent tandis que les éléments de remplissage sont bouchardés. Le béton est ordinaire et laissé brut dans la tour à partir du premier étage. Il est de composition choisie et bouchardé pour les autres bâtiments. Le soubassement est en béton à base de gravier de l'Orne (moitié ciment ordinaire et moitié ciment blanc). La partie supérieure, y compris les colonnes, est en béton composé en majorité de gravier de Saint-Maximin et de marbre. Ces mélanges confèrent à sa façade une blancheur originale. À l'intérieur, le hall d'honneur déploie un escalier à double révolution en pierre de taille (Comblanchien et Chassagne rose). Il n'y a aucune reprise de charge entre le bas et le haut de l'escalier (contrairement à celui du Musée des Travaux Publics). Au premier étage, les salles de réception, qui occupent le corps principal, sont desservies par une vaste galerie. Les grandes baies de la façade côté place de l'Hôtel de Ville ont 3,40 mètres de largeur sur 7,50 mètres de hauteur. Une ossature de contreventements en glace et des panneaux ou portes commandés à hauteur d'homme permettent aussi bien la ventilation que l'obstruction hermétique depuis l'intérieur. Les fenêtres du troisième étage, dont la hauteur n'est plus que de 3,25 mètres, sont encadrées de bois de Niangon.

Les dimensions relatives de l'horizontale et de la verticale ont été conçues en fonction des proportions générales de l'architecture et du programme. L'idée conductrice de Tournant concernant l'allure de la tour est née de l'image qu'elle donnerait du Havre vu depuis la mer. Des verticales étaient essentielles pour diversifier le paysage du Havre qui appelait des accents, tout particulièrement sur cette très grande place, centre de la nouvelle composition urbaine, qui mesure 243 mètres d'est en ouest et 192 mètres de la façade sud de l'Hôtel de Ville aux premières maisons de la rue de Paris. Cette verticale, qui tient également un rôle dans l'équilibre même des volumes du bâtiment, ne pouvait pas être placée au centre de l'édifice pour des raisons plastiques et de distribution intérieure. La difficulté a consisté à articuler la tour avec l'importante masse horizontale et à accorder les fonctions actives du volume vertical avec les fonctions représentatives du volume horizontal – une opération complexe du point de vue des proportions et de l'expression constructive. La tour, implantée sensiblement en retrait, est reliée au corps central par une aile basse. Elle est basée sur un plan carré de 19 mètres de côté, mesure 72,20 mètres de haut et comporte dix huit étages. Elle est desservie par un escalier, trois ascenseurs et un escalier de secours dont la travée en saillie est fermée par des claustras en croix. Le dernier niveau abrite une salle panoramique qui offre une vue exceptionnelle sur la cité et son port. En retrait de la façade, ce dernier étage dégage l'ossature de la tour qui apparaît alors comme un motif pur d'architecture. À l'opposé, la salle des fêtes, d'apparence fermée, est agrémentée par les claustras qui éclairent les accès aux divers étages.

Dans les années 1980, l'architecte Pierre Colboc a ajouté un nouveau hall le long de la façade nord. Cette extension se compose d'un portique reprenant le dessin, le matériau et les proportions du soubassement de l'Hôtel de Ville et des immeubles alentour. L'augmentation de surface l'a ainsi fait passer à 26 800 m² : le dernier étage du bâtiment central a été doublé par la création de mezzanines encadrant une rue intérieure éclairée par une verrière qui relie l'extension au bâtiment ancien. L'escalier du hall d'honneur, dégagé des panneaux de façades qui l'enserraient, a été intégré à la place couverte.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Ce bâtiment est l'aboutissement de recherches très pointues sur des matériaux et des procédés nouveaux : l'architecte a conçu et testé cent cinquante modèles différents de dalles de remplissage, a fait divers essais de composition pour les colonnes et en a réalisé un échantillon en grandeur nature. Compte tenu de la nature du sous-sol havrais, formé d'alluvions sablo-limoneux instables reposant sur un banc de marne du kimméridgien, les fondations de la tour ont été exécutées sur des pieux préfabriqués battus en béton de 20 mètres de hauteur. Les autres corps du bâtiment s'appuient sur des pieux « Franki » moulés de 14 mètres. Au total, deux cent soixante neuf pieux « Franki » de 50 centimètres de diamètres portant chacun de quatre vingt cinq à cent tonnes, ont été utilisés.

2. appréciation sociale :

L'Hôtel de Ville du Havre a été conçu pour une agglomération de 200 000 habitants . Le caractère symbolique de la reconstruction de ce bâtiment est évident. À l'intersection des deux axes principaux de circulation, le boulevard de Strasbourg et l'avenue Foch d'une part, la rue de Paris et la rue Thiers d'autre part, sa construction a matérialisé le signe de la renaissance de la ville. Au cœur du centre reconstruit, cette maison commune devait être un lieu où les Havrais retrouvent le sentiment concret de leur appartenance à la communauté. Les hôtels de ville, en plus de correspondre à un programme bien établi, de tenir compte de l'évolution de la cité dans les décennies à venir, doivent être une œuvre d'architecture qui transcrive l'âme de la cité. Adapté au site et aux anciennes habitudes de la population, agencé en fonction de ses missions administratives, sociales et collectives, l'Hôtel de Ville du Havre est aussi un élément déterminant et une expression singulière de l'urbanisme déployé sur l'ensemble du centre reconstruit. Sur le plan symbolique, il remplit son rôle de représentation en tant qu'élément architectural majeur et structurant de la cité.

3. appréciation artistique et esthétique:

Malgré les innombrables obstacles qui ont parsemé sa conception, l'Hôtel de Ville du Havre apparaît comme un véritable ensemble architectural aux proportions harmonieuses. La charnière entre la tour-beffroi et le corps horizontal est habilement établie par les jeux de volumes des corps latéraux. Un bâtiment de hauteur constante n'aurait pas été en harmonie esthétique avec le parti architectural du centre ville ponctuée par des immeubles de grande hauteur qui rompent avec la monotonie du terrain plat. Le jeu des volumes construits, différant par leur orientation, leur hauteur et leur forme en est l'une des principales réussites. La tour est un élément architectural récurrent chez Perret car elle permet de scander l'espace de la ville (tour d'Amiens, 1942-1954). Son architecture exprime la richesse du classicisme structurel, de l'ordre du béton armé et annonce ses diverses déclinaisons dans l'espace urbain. La subtilité des teintes du béton offre une

variation autour de la coloration des bâtiments de la place. Par sa blancheur, l'Hôtel de Ville contraste avec le rose et le jaune des immeubles qui l'entourent. Selon Pierre Dalloz, « c'était un axiome pour Perret que le blanc marque ce qui est le plus noble », et c'était également le désir du maire, Pierre Courant.

À travers son utilisation des potentialités du béton armé, ses structures apparentes, ses colonnes galbées s'évasant par le haut, Perret a fondé un nouveau style classique : l'Hôtel de Ville du Havre, tout comme le théâtre des Champs-Élysées ou le Musée des Travaux Publics, est un monument dont la façade s'interpose entre ceux qui sont dedans et ceux qui sont dehors. Cette construction répond à la définition des monuments publics que donnait le *Petit Larousse* à l'époque : « Édifices appartenant à l'État ou à une commune et destinés à l'utilité et à l'embellissement des villes ».

Le jardin de la partie sud de la place de l'Hôtel de Ville, à la sobre ordonnance, et les clôtures de béton ajourées ont été dessinés par Auguste Perret lui-même. Sur le côté est de l'Hôtel de Ville (chaussée Thiers), un petit pavillon d'un seul niveau, destiné au Syndicat d'Initiative, a été élevé en 1960 sur les plans de Jacques Tournant. Entièrement vitré, son toit-terrasse est supporté par quatre piliers. Il a été complété par un kiosque pour les autobus dans le même style très simple.

4. arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

L'Hôtel de Ville du Havre est le bâtiment le plus monumental réalisé dans le cadre de la Reconstruction française. Son allure relativement luxueuse tranche avec celle des autres édifices publics reconstruits alors. Il a marqué et marque encore les esprits des Français par son architecture mêlant classicisme et modernité.

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables:

L'époque classique a apporté ses règles et ses ordres en uniformisant les bâtiments et en intégrant l'hôtel de ville dans un décor urbain, la place royale. La règle essentielle était alors celle de la composition sur trois niveaux : un soubassement, un étage de réception, un attique avec des ordonnances ioniques ou corinthiennes. Le XIX^{ème} siècle a voulu parfaire le travail en inventant l'hôtel de ville type mais éclectique. La création de l'État Civil par Napoléon I^{er} a exigé la création de nouveaux locaux : l'hôtel de ville est devenu un vaste complexe. Ce sont les architectes du XX^{ème} siècle qui sont arrivés à ordonner des plans logiques et fonctionnels en abandonnant la sacro-sainte symétrie. Même Tony Garnier et Jacques Debat-Ponsan, pourtant empreints de classicisme, ont dissocié à Boulogne-sur-Seine la partie officielle et de prestige de la partie des bureaux en affirmant ce fonctionnement par des façades différentes (1932-1934). Dans un esprit similaire, Kenzo Tange a donné la primauté aux exigences du fonctionnement interne dans la conception de l'hôtel de ville de Tokyo (1957). En France, la V^{ème} République n'a pas eu de style architectural qui lui soit propre, elle a accordé aux architectes qu'elle a désignés la possibilité de rechercher librement des nouveaux modes d'expression (Hôtel de ville de Grenoble de Maurice Novarina, 1965-1967).

Au Havre, Perret et Tournant ont composé l'Hôtel de Ville comme un monument, avec une grande façade symétrique ponctuée de colonnes. Mais Tournant a fait preuve d'originalité en interprétant

le beffroi massif en tour de bureaux, atténuant ainsi la référence plus traditionnelle des autres projets. Le beffroi est un élément architectural qui a toujours été traité avec une certaine grandiloquence dans la lignée des hôtels de ville des pays du Nord de l'Europe (Belgique, Pays-bas, etc.).

La conception d'un bâtiment public se trouve obligatoirement liée à des problèmes d'urbanisme. Ainsi l'hôtel de ville est généralement précédé d'une place ou intégré à celle-ci. Avec ses 46 600 m², la place de l'Hôtel de Ville du Havre est l'une des plus grandes de France.

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

liste des documents assemblés dans le dossier

1. archives visuelles originales:

HdV 001 : plans du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étages à la construction

HdV 002 : coupe longitudinale

HdV 003 : coupe de la salle des fêtes

HdV 004 : coupe du corps principal

2. photographies et dessins récents:

photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, 2004) :

HdV 005 : tour

HdV 006 : claustras de la salle des fêtes

HdV 007 : extension

HdV 008 : extension

HdV 009 : salle des fêtes

HdV 010 : entrée d'honneur

HdV 011 : transition corps principal / tour

Rapporteur : Raphaëlle Saint-Pierre, juin 2004

Direction scientifique : Fabienne Chevallier et Joseph Abram